

## **Interroger les « espaces publics » dans les villes du Sud**

### **Concept, pratiques et représentations.**

S. Fanchette (IRD) et Darysleida Sosa Valdez (IRD)

Journée d'étude de l'Axe « Villes du Sud : pouvoir, pratiques citoyennes et devenir métropolitain »

Ouverte à tous les membres du Cessma

**Mercredi 11 mai de 9h à 17h**

Bâtiment Olympe de Gouges, Salle 209

Cette journée d'étude vise à discuter les différentes approches que les membres du Cessma, et plus particulièrement ceux de l'axe « Villes du Sud », mobilisent pour aborder la question des pratiques des habitants dans les espaces urbains considérés comme « publics ». En effet, de nombreux espaces du domaine public (les rues, trottoirs, parcs, places, jardins) sont gérés par les municipalités selon des normes et règles particulières, mais ils sont occupés et utilisés par les habitants selon d'autres modalités. De plus, certains espaces urbains relevant du domaine public (les abords des rivières et des fleuves, les terrains publics en friche, les ravines, les dessous des ponts et des échangeurs) ne sont pas aménagés par la force publique, mais occupés et utilisés pour des activités économiques, culturelles ou pour y habiter, par des habitants de longue date ou des migrants selon les règles mises en œuvre de façon collective ou individuelle par ces usagers. Enfin, avec la mondialisation et la métropolisation, des portions entières de la ville sont gérées par des acteurs privés, et des espaces « semi-publics », tels les grands centres commerciaux se transforment en partie en espaces de loisir et de déambulation. Ainsi de nombreux espaces hybrides émergent dans les villes hors de la sphère privée dans les villes du Sud et sont utilisés et gérés selon différentes modalités. Les représentations et les regards que portent les autorités, les aménageurs et les habitants sur ces espaces aux statuts variés sont contradictoires et potentiellement conflictuels. Sans être spécialistes de ces questions, il nous est apparu intéressant d'aborder ces diversité d'approches de façon comparative à partir de nos expériences en Asie, en Afrique et en Amérique Latine.

Nous sommes nombreux au sein de l'axe Ville à travailler sur les formes d'appropriation et les usages, etc. des espaces urbains. Indépendamment de la question ou du sujet de recherche traité, nous avons tous été confrontés d'une façon ou d'une autre au clivage « espaces publics/espaces privés ». Le caractère flou de cette appellation dans les villes du Sud a été largement discuté par de nombreux chercheurs et d'autres terminologies, tels espaces communs, partagés, voire semi-privés, interrogent les usages plus que les statuts institutionnels de ces espaces.

Nous comptons aborder ces questions dans le contexte plus large de la métropolisation que l'axe interroge "au travers des pratiques urbaines afin de questionner la spécificité du devenir citoyen dans les Suds. Il s'agit en particulier d'interroger les liens entre transition métropolitaine et citadinisation au Sud."

L'exemple du Viêt Nam a nourri nos réflexions en préambule à cette journée d'étude. En Asie du Sud-Est, et plus particulièrement au Viêt Nam, il existe une continuité entre l'espace domestique et l'espace urbain qui s'explique par une pluralité de possibilités de leur usage: la limite entre l'espace domestique et l'espace public apparaît plus floue, les imbrications entre privé et public constituent la norme. Les habitants ont tendance à utiliser l'espace de la rue ainsi que le trottoir pour leurs activités quotidiennes (Drummond, 2000 ; Gibert, 2014 ; Kim, 2015). De sorte que l'espace public se situe souvent autour de la résidence, dans des espaces de transition et en transition entre la sphère publique et privée. Il s'agit de l'espace le plus immédiat, où s'effectue le premier rapport à la vie en communauté, et il est lié essentiellement à l'espace piéton (Segovia et Oviedo, 2000). Ces espaces se construisent d'abord socialement/collectivement (entre voisins) et ils répondent à des besoins d'usage de circulation, d'accès, de loisirs et de pratiques économiques (commerce notamment) (Hernandez Garcia, 2013 ; Pérez López et Barragán Rodríguez, 2012). Les phénomènes d'occupation de l'espace public ou d'utilisation temporaire dans la journée pour un objectif privé sont fréquents et ils sont plus ou moins acceptés par la communauté selon les quartiers et le statut des habitants.

Face à des micro-négociations pour utiliser de façon temporaire des portions du territoire urbain, la métropolisation s'opère par le haut par la privatisation des rues ou des quartiers entiers sécurisés. Des parties de parcs publics sont loués ou vendus à des investisseurs pour y installer des activités lucratives tels les restaurants, espaces sportifs (Nguyen Mai Hué, 2021) dont les loyers permettront aux municipalités de financer les lourdes charges consécutives du désengagement des Etats de l'aménagement urbain.

Le manque de définitions institutionnelles reconnues par les habitants des types d'espaces (publics, privés, semi-privés, communs..) et l'impossible imposition de normes pour leur usage interrogent leur gestion et leur aménagement par les urbanistes et les gestionnaires de la ville ou des communautés de quartiers. La mise en place d'un ordre urbain par des municipalités qui gèrent des métropoles en pleine reconfiguration redéfinit l'usage et la notion d'espaces publics. De grandes inégalités spatiales entre quartiers en matière d'allocation d'espaces de loisirs génèrent de nouveaux besoins d'espaces de convivialité ou de travail pour les populations trop à l'étroit chez elles ou n'ayant pas accès à des locaux pour exercer leurs activités. Ces espaces et leurs usages évoluent avec les mutations urbaines et ils sont négociés avec le voisinage et les autorités locales et municipales selon diverses formes.

Au Viêt Nam, l'acceptation par les voisins et les riverains de l'usage des trottoirs pour des activités d'intérêt privé ou collectif s'opère souvent à travers des stratégies de développement du lien social, des petits cadeaux lors des fêtes, la participation à la vie de la communauté du quartier (comme au village).

Nous proposons une discussion en partant de nos terrains de recherches et à partir de deux axes thématique :

**I. Questionner la notion d'espace public entre les représentations des habitants et celles des institutions**

La catégorie « espace public » est un concept d'origine occidentale et son influence s'est étendue sous l'égide des organismes internationaux, tels ONU Habitat et le nouveau programme urbain qui dictent en partie les règles pour la construction

urbaine et sont investies par les administrations municipales pour gérer les villes. Il semble être très flou dans les pays du Sud où les mots pour qualifier les trottoirs, les rues, les parcs, les espaces appartenant au domaine public, et leurs usages potentiels sont diversifiés. Des espaces aménagés et partagés par des communautés d'habitants pour leurs usages collectifs afin de palier le manque d'espace publics récréatifs ou de circulation dans des quartiers où la puissance publique est peu présente relèvent de catégories intermédiaires entre le « public » et le « privé ». On peut faire l'hypothèse qu'au sein des sociétés, les représentations et les mots pour qualifier ces espaces varient selon les catégories sociales, les générations, l'ancienneté de l'installation en ville et les quartiers. Dans cette partie, nous aborderons les questions des mots en langues vernaculaires pour définir ces espaces et leurs usages pour en analyser les représentations que s'en font les acteurs. Qualifier les espaces et les mettre en mots est une des premières étapes pour la gestion de ceux-ci et l'imposition de normes, de règles d'usage et de modes de gestion entre les habitants, les communautés de quartiers ou les autorités locales.

Les interventions se concentreront également sur les questions sémantiques, notamment de l'évolution du concept et de son utilité dans les politiques urbaines de métropolisation et de développement des villes étudiées. Elles viseront lors des discussions à comparer les pratiques et les usages de ce concept selon les villes ou les quartiers. On s'interrogera ainsi sur la pertinence et l'applicabilité de ce concept d'origine occidentale dans les villes du Sud. Comment se construit-il dans les villes des Suds et s'imisce-t-il dans les politiques urbaines ?

## **II. Espace public et droit d'usage : normalisation et détournement**

La diversification économique et sociale de la population dans les grandes villes s'accélère avec l'émergence de classes moyennes et supérieures soucieuses de modes de vie de standard international dans les quartiers fermés et sécurisés, et par des flux migratoires des campagnes pour la construction de la ville et l'embauche dans les services et l'industrie. On observe un processus de fragmentation urbaine et de différenciation entre quartiers. Cependant, les espaces "publics" dans leurs formes les plus diverses sont des lieux de l'intégration à la ville et d'apprentissage d'une citoyenneté de plus en plus hybride.

On s'interrogera ici particulièrement sur les détournements et les modes de négociations mis en œuvre par les usagers, et notamment par les migrants en ville, à des fins d'activités économiques, sociales ou culturelles de l'occupation de la rue et des trottoirs, des allées enclavées dans les villages urbains, les fonds d'impasse, voir les *malls* dans le cas des migrants à Hong Kong, entre autres. Ces questions ont fait l'objet de recherches par plusieurs membres du Cessma (Marie Gibert-Flutre, sur les ruelles au Vietnam (2014), Sylvie Fanchette sur l'usage des trottoirs à Hanoi, Darysleida Sosa Valdez sur la formation d'espaces publics dans les ravines, Amandine Spire sur le commerce devant la gare de Grigny...), ou encore les modes de négociation du territoire par les acteurs du crime (Jean Rivelois).

Cette interrogation rejoint également les évolutions des « espaces publics » à l'aune des processus récents de métropolisation et néo-libéralisation dans les villes des Suds. En effet, avec la métropolisation et la néo-libéralisation, les usages sociaux de l'espace

urbain sont mis aux normes (Marianne Morange). Les métropoles se développent selon des standards internationaux (embellissement, contrôle des espaces publics, éviction des populations pauvres des quartiers tertiarisés, les relocalisations des commerçants de rue et des populations expulsées (Véronique Dupont, Amandine Spire). On observe des phénomènes de privatisation et de sécurisation de certains espaces publics par la fermeture de rues, de voies (Damien Carrière 2019, Lanne J.B., 2018). Ceci rejoint la question plus générale des contraintes d'accès à certains espaces publics: en raison d'un climat de violence réelle ou perçue (Edna Peza, 2022); d'interdits sociaux ou pour le moins de pressions sociales (Nejwa Bakhti, thèse en cours sur la ville algérienne au féminin : entre interdits et espaces de liberté).

Les interventions pourront répondre à la question suivante : comment la privatisation et sécurisation urbaine (fermeture de rues, de voies, contraintes d'accès en raison d'un climat de violence réelle ou perçue, d'interdits sociaux, quartier fermé) redéfinissent ces espaces ?

Cette journée vise à faire avancer la réflexion au sein du Cessma et plus particulièrement de l'Axe Villes sur des projets en cours ou pour faire émerger de nouvelles questions transversales que nous n'avions pas l'habitude d'aborder. La grande diversité de nos travaux et aires culturelles constitue un riche vivier d'expériences, d'anecdotes, de mots pour qualifier ces espaces en transition et redéfinition. Les études peuvent aussi concerner des villes moyennes non concernées par le processus de métropolisation.

Pour finaliser le programme de cette journée d'étude, merci d'envoyer un résumé d'une dizaine de lignes sur l'objet de votre présentation **avant le 25 avril** à [sylvie.fanchette@ird.fr](mailto:sylvie.fanchette@ird.fr) et [darysleida@gmail.com](mailto:darysleida@gmail.com).

### **Bibliographie :**

Carriere D., 2019. *Filtering Class through Space, Security guards and Urban Territories* in Delhi, India University of Minnesota, USA and Université Paris Diderot.

Drummond L.B.W., 2000 « Street Scenes: Practices of Public and Private Space in Urban Vietnam », *Urban Studies*, vol. 37, no 12, pp. 2377-2391.

Dupont V., Gowda S., "Slum-free city planning versus durable slums. Insights from Delhi", *International Journal of Sustainable Urban Development*, Jan. 2020, 12(1), pp. 34-51

Gibert M., 2014 -*Les ruelles de Hồ Chí Minh Ville, Việt Nam - Trame viaire et recomposition des espaces publics*, Thèse de doctorat, Université Paris 1.

Kim A.M., 2015, *Sidewalk City\_ Remapping Public Space in Ho Chi Minh City*, World City Network: a Global Urban Analysis, Chicago, University Of Chicago Press, London, Routledge, 252p.

Lanne J.B., 2018 - *Des vies en veille. Géographies abandonnées des acteurs quotidiens de la sécurité à Nairobi*, doctorat géographie,

Nguyen Mai Hué, 2021 -*Les conditions de la marche à pied dans les déplacements des habitants de Hà Nội et leur prise en compte dans les projets d'urbanisme*, Thèse

d'aménagement et d'urbanisme, Université Gustave Eiffel.

Pérez López R., Barragán Rodríguez L., 2012, « Construcción social de un espaciopúblico en la ciudad de México: la plaza Zarco y sus jóvenes », *Nuevaantropología*, 25, 76, pp. 13-32.

Peza Edna, 2022 - *City of Fear : feelings of insecurity, daily practices, and public space in Monterrey, Mexico*, these de géographie.

Segovia O., Oviedo E., 2000, « EspaciosPúblicos en la ciudad y el barrio », dans *Espaciopúblico, participación y ciudadanía*, Ediciones SUR, Chile, Olga Segovia y Guillermo Dascal, pp. 51-69.

Sosa Valdez, D., 2021, « Le rapport au jardin des habitants des *barrios*. L'étude de deux quartiers auto construits à Santo Domingo », dans Alexandre F., Demailly, K-È., Feveile, L., Gresillon, É., Riboulot-Chetrit, M., Sosa Valdez, D. (dir.), *Jardins de Demain*, Presses Universitaires de Valenciennes, à paraître.